

GREEN ET VERT
Le 19 janvier 2012

CANADA :

Un pipeline contre les autochtones?

Les dirigeants autochtones s'opposent au projet d'un pipeline de sables bitumineux de 5,4 milliards de dollars (4,1 milliards d'euros). Le projet, soutenu par le gouvernement canadien, aurait de lourdes conséquences sur la pêche et la vie traditionnelle de leur communauté.

Un projet de pipeline controversé

Le projet d'Enbridge Inc, concernant le pipeline Gateway Nord, est accueilli avec méfiance par les chefs de la communauté autochtone Haisla. Ils craignent l'impact des déversements de produits pétroliers sur leur communauté. Leurs activités de pêche et de chasse pourraient en être affectées. Détruisant ainsi un mode de vie qui les nourrit depuis des générations.

Le lobby pétrolier et Ottawa exercent de fortes pressions pour que le projet voit le jour, surtout après le retard annoncé par Washington sur le pipeline Keystone XL. Il faut dire que 525 000 barils de pétrole brut transiteraient chaque jour sur les 730 miles (1 170 km) du pipeline, depuis l'Alberta jusqu'aux côtes de la Colombie Britannique. Là, ils seraient chargés sur des pétroliers et vendus sur le marché asiatique. Une ligne adjacente transporterait les hydrocarbures légers, appelés « condensat », jusqu'en Alberta, où ils seraient mélangés avec l'huile épaisse.

Des dizaines de millions de dollars investis

Les sociétés Suncor Energy Inc, Sinopec Corp, Total SA et Cenovus Energy Inc ont investi plusieurs dizaines de millions de dollars pour faire avancer le projet d'Enbridge selon les procédures réglementaires. Janet Holder, vice-présidente d'Enbridge en charge du projet, n'a pas voulu commenter directement les préoccupations exprimées par les anciens de la communauté Haisla: « Tout ce que je peux dire, c'est que nous sommes ici pour écouter et nous sommes à l'écoute. Nous respectons la procédure, car nous croyons que tous les Canadiens la respectent. »

Un projet d'envergure nationale

La possibilité d'ouvrir une ligne d'exportation vers l'Asie devrait stimuler la rentabilité du pétrole provenant des sables bitumineux, lui permettant ainsi de contrer le cours du baril de pétrole à l'international. Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles, voit ce projet comme « un grand élan pour l'économie canadienne et une possibilité de développer la nation. »

Mais le peuple Haisla se dresse entre les milliards de dollars de recette potentielle des sables bitumineux et la possible dégradation de leur environnement direct. Ellis Ross, représentant des élus Haisla, presse la communauté à attendre les résultats de l'enquête publique avant d'arrêter sa décision: « La nation Haisla Conseil veut s'assurer que les procédures de concertation, comme prévues en première phase, seront respectées. La suite du projet devra être décidée selon la conclusion rendue. »

La pression monte

Le gouvernement Harper a intensifié les déclarations ces derniers jours. Accusant les groupes environnementaux, qui s'opposent au Northern Gateway, d'être des pantins de riches fondations américaines décidées à troubler le projet et l'économie. « Des groupes environnementaux, et d'autres groupes radicaux, cherchent à bloquer cette possibilité de diversifier nos échanges. »

Ces déclarations ont suscité un déluge de critiques. Certains leaders autochtones et députés de l'opposition accusant le gouvernement conservateur de chercher à influencer la procédure. Bob Rae, chef de l'Opposition par intérim, a déclaré que les ministres ne devraient « pas intervenir » sur le sujet alors que les concertations sont en cours : « Ceci est absolument inacceptable! Le gouvernement oublie ses limites, il ne comprend pas la primauté du droit, il ne respecte pas une procédure régulière. »

Il semblait y avoir peu de représentants des grands groupes environnementaux lors des dernières auditions. Les demandes sont entendues par un comité formé de trois membres représentant l'Office National de l'Energie et l'Agence Canadienne d'Evaluation Environnementale. Une fois l'enquête publique terminée, le comité va indiquer ses conclusions sur les impacts environnementaux et socioéconomiques du projet. Dans son rapport, certaines conditions seront imposées. A charge du gouvernement d'accepter ou de rejeter ces préconisations, mais il ne peut pas les modifier.